

Pour une meilleure perméabilité entre l'enseignement supérieur et le monde socioprofessionnel

Nicolas Velings

Coordinateur des sections « ingénieur industriel chimiste et biochimiste » à la HELHa

Directeur du CERISIC

Mon parcours

- 1989 : Ingénieur industriel « brasseur » (IIF-IMC)
- 1991 : Ingénieur chimiste et des industries agricoles (UCL)
- 1991 : Assistant de recherche et d'enseignement à l'UCL-Agro
- 1994 : Responsable du labo d'assistance technique à SOPURA SA
- 1997 : Docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique (UCL)
- 1997 : « R&D Manager » (production) à SOPURA
- 2000 : Professeur invité à l'Institut Meurice
- 2000 : « Chief Scientist & Technology Officer » à SOPURA
- 2005 : « Marketing Technical Specialist » à SOLUTIA

- 2006 : Formateur au CEFOCHIM
- 2008 : Responsable pédagogique au CEFOCHIM
- 2009 : Tentative de retour à l'UCL comme académique
- 2010 : Enseignant à la HELHa
- 2010 : Formateur « indépendant » en entreprises
- 2013 : Coordinateur de section à la HELHa
- 2013 : Responsable de pôle au CERISIC
- 2015 : Directeur du CERISIC

Quelques observations

- En Allemagne, forte intégration du monde de l'entreprise et de l'enseignement.
- Aux EU, parcours mixte possible entre académique et cadre d'entreprise.
- En France, les écoles d'ingénieur favorisent l'engagement d'enseignants avec une bonne expérience en entreprise.
- Pas mal de cadres autour de la cinquantaine seraient heureux de partager leur expérience professionnelle mais ...
 - Pas de reconnaissance de l'ancienneté « industrielle »
 - Pas de reconnaissance des titres
 - Salaire en devient indécemment bas
 - Besoin vital de travailler à plus de 100 % ou comme vacataire

En conclusion



001

Renforcer et garantir un niveau suffisant d'autonomie des institutions d'enseignement supérieur



002

Mettre en place un dispositif d'accréditation pour des secteurs scientifiques et/ou professionnels



003

Favoriser la mise en cohérence des structures opérationnelles via, prioritairement, la réduction des implantations et la fusion d'établissements



004

Renforcer le profil des institutions d'enseignement supérieur



005

Préciser les rôles et missions de chaque acteur intervenant dans la gouvernance du paysage, notamment dans le cadre d'une contractualisation des institutions d'enseignement supérieur avec le Gouvernement



006

Accroître le financement de base de l'enseignement supérieur



007

Diversifier les mécanismes d'allocation des moyens à l'enseignement supérieur, au-delà du financement de base



008

Tendre à une meilleure compatibilité des statuts des personnels



009

Encourager la mobilité entre l'enseignement supérieur et le monde professionnel



010

Valoriser l'éventail des activités dans le développement de la carrière des personnels académiques et scientifiques



011

Mettre en place des tests d'orientation obligatoires et des conseils personnalisés à l'entrée de l'enseignement supérieur et durant le cursus



012

Développer des programmes de premier cycle plus généralistes avec une spécialisation progressive



013

Favoriser la sensibilisation au monde professionnel dès les programmes de premier cycle



014

Généraliser les stages et promouvoir l'enseignement supérieur en alternance



015

Renforcer la formation continue



016

Renforcer les services sociaux aux étudiants, en particulier en lien avec la mobilité et le logement



017

Favoriser les partenariats entre institutions d'enseignement supérieur par des initiatives innovantes identifiées sur la base d'appels à projets



018

Renforcer l'ouverture et l'engagement international des institutions d'enseignement supérieur